

Educateur spécialisé, démineur de familles en crises

Educateur spécialisé, un métier hors du commun pour aider les familles. Leur mission, sauver des familles au bord de l'implosion. On connaît de cette profession ce qu'on en voit à la télé... Laurent Baltazar, marié et père de 2 enfants, a 10 années d'expérience professionnelle auprès d'enfants et de leurs familles (fonction publique et domaine associatif). Ils sont très peu nombreux à exercer cette profession en France. Il est installé depuis le mois de février en libéral.

Côté mômes : En quoi consiste votre métier ?

Laurent Baltazar : Mon activité tourne autour du soutien parental et de la guidance parentale. J'essaie d'apporter une aide éducative de prévention dans les familles, avec beaucoup de conseils sur la relation parents-enfants. J'interviens souvent en tant que médiateur au sein d'une famille, je suis plutôt ancré dans le quotidien, c'est ma spécialité. C'est très important de voir toutes les personnes qui vivent sous le même toit. Dans les consultations, je peux les voir ensemble ou séparer, ça dépend des familles. J'ai de plus été formé à la différence, donc je peux intervenir auprès de personnes qui ont des troubles comportementaux, des personnes en pleine transformation comme les adolescents... J'ai une politique qui veut que j'espace bien mes interventions. Car je ne suis pas là pour éduquer les enfants des autres, mais pour donner des conseils. Et c'est ainsi toute la famille que je mets au travail.

CM : Comment devient-on éducateur spécialisé ? (diplôme, niveau d'étude, formation)

LB : Après une formation de trois ans, c'est un diplôme d'Etat, en psychologie, psychopathologie et psychiatrie. Et ensuite une formation au niveau des pratiques du quotidien.

CM : Pourquoi avoir choisi cette voie ?

LB : J'ai travaillé 10 ans dans les foyers d'enfance. Beaucoup d'enfants étaient maltraités, des enfants qui étaient placés par le juge en mesure de protection dans les foyers. Et j'ai préféré me spécialiser et me mettre en amont, pour éviter le placement des enfants ou autres. Ce qui m'intéresse, c'est de travailler avec les familles, parce que je m'aperçois en enchaînant les consultations qu'elles ont de plus en plus de difficultés.

CM : Vous déplacez-vous dans toute la France ?

LB : Je me déplace dans la région bordelaise. Je suis le premier dans le Sud-Ouest à exercer cette profession en libéral.

CM : Qui aidez-vous ? Plus les enfants que les adultes ?

LB : La première chose, c'est le soutien parental, ensuite je suis amené à faire de l'accompagnement éducatif des enfants ou des adultes. Je m'occupe également de personnes atteintes de déficience mentale. Souvent j'interviens pour incarner une certaine autorité. Parfois l'arrivée d'un tiers peut éclaircir certaines choses. Même si je ne suis pas le père ou l'oncle, sym-

boliquement je suis une image masculine, quelqu'un qui représente l'autorité. J'ai démarré en février et j'en suis déjà à une vingtaine de familles. Souvent les familles qui me contactent sont guidées par des psychologues et des pédopsychiatres que je connais. J'ai une politique où j'espace mes interventions. Je reste à peu près une heure sur place la première fois.

CM : Quelle est la part de familles recomposées dans votre clientèle ?

LB : J'ai quelques familles recomposées et des familles monoparentales.

CM : Quels sont vos résultats ?

LB : En règle générale ils sont bons, mais il faut du temps, et il faut que la famille travaille également. Par exemple entre deux visites, je demande aux parents de me faire un rendu clinique, de m'envoyer des mails pour savoir ce qui s'est passé après mon intervention. Et mon objectif est de me mettre en relation avec le personnel médical ou paramédical qui gravite autour de la famille, c'est-à-dire, le médecin généraliste, le psychiatre, le psychologue. Je fais un travail en direct avec les médecins. Eux font une prise en charge de la famille du côté médical et moi du côté éducatif. Nous évaluons avec les médecins et la famille ce que nous pouvons mettre en place pour que la famille aille mieux.

CM : Une famille qui vous a marqué ?

LB : J'ai suivi un petit garçon de huit ans qui vivait avec sa mère et sa grande sœur. Je suis intervenu chez eux. Et le petit garçon avait l'habitude de dormir dans le lit de sa maman. Son problème, c'est qu'il ne voulait plus aller à l'école. J'ai essayé de mettre en place un travail de séparation. Pour qu'un enfant puisse se séparer de sa maman et aller à l'école, il faut commencer par le quotidien, donc je lui ai conseillé de ne pas dormir avec son fils. Ça a été un peu compliqué au début et au bout de deux mois l'enfant a réussi à ne plus dormir avec sa mère.

L'Art de vivre en famille(s)

Famille traditionnelle, famille recomposée, famille monoparentale, toutes, si différentes soient-elles, ont une même aspiration : être heureux ensemble. C'est le thème choisi par Chantal et Antoine d'Audiffret, spécialistes du couple et de la famille. Leur livre est une sorte de guide ludique et bien écrit pour mieux vivre en famille. Il est assorti de témoignages, de statistiques, de conseils, et de belles illustrations de Rémy Tornior. Onze chapitres, dans lesquels des sujets comme la responsabilité éducative, la transmission des valeurs et ses modalités, la notion de parentalité, le coût de l'enfant, ou encore le dialogue dans la famille.

En librairie depuis le 15 septembre.

